

Optimiser les écrits professionnels à l'ère du numérique

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Professionnels qui rédigent de nombreux écrits professionnels et notamment les projets de vie des résident.

Durée

4 jours (2 jours consécutifs / intersession d'1 mois / 2 jours consécutifs)

Organisme de formation

☞ SOCIALYS

Date limite d'inscription

30/06/2019

Lieux & dates

☞ Groupe 1

Montpellier

Les 16 & 17 sep. 2019

+ Les 2 & 3 déc. 2019

Interlocuteur Opcos Santé

Cyndie PAYET

cyndie.payet@unifaf.fr

04.67.06.18.96

Interlocuteur OF

Aurélien CONNAN

socialys@gmail.com

06.07.84.90.50

Partenariat & cofinancement

☞ DIRECCTE OCCITANIE

Contexte

Les écrits professionnels s'intègrent de plus en plus dans des systèmes informatisés. Le dossier unique individualisé devient ainsi entièrement numérisé. Bien que les logiciels et les processus informatiques soient différents selon les EHPAD, des règles d'écriture communes s'imposent pour respecter le cadre réglementaire et les nouvelles normes de traçabilité. Mais l'écrit est aussi un outil pluridisciplinaire et interactif. Au delà de la maîtrise des techniques d'écriture, le processus de rédaction doit intégrer la personne accueillie et s'inscrit dans une démarche participative et personnalisée. L'écrit doit donc avant tout être accessible au résident.

Cette formation est très interactive. Elle s'appuie sur les supports utilisés dans l'établissement. A partir d'exercices pratiques, du cadre légal et des recommandations de l'HAS, elle permet aux participants de se dégager de la dimension scolaire et contraignante de l'écriture pour développer des techniques spécifiques aux écrits professionnels en EHPAD.

Objectifs

IL NE S'AGIT PAS D'UNE FORMATION INFORMATIQUE

Présentation vidéo de la formation (qui concernait le secteur social)

- ☞ Connaître le cadre juridique et les recommandations de bonnes pratiques relatives aux écrits professionnels
- ☞ Comprendre les enjeux liés à ces écrits pour les résidents, les tutelles/financeurs, les institutions, les professionnels et les partenaires
- ☞ Maîtriser les principes clés du dossier individualisé, ses supports et leur contenu
- ☞ Connaître le cadre réglementaire relatif au partage d'informations
- ☞ Savoir positionner la personne accompagnée au coeur de la démarche d'écriture
- ☞ Acquérir des techniques pour gagner en efficacité dans ses écrits et en accessibilité auprès des résidents
- ☞ Appliquer les normes structurant les différents écrits à travers les systèmes d'informations

Prérequis

Professionnels qui rédigent de nombreux écrits professionnels et notamment les projets de vie des résident.

Ne sont pas concernés les personnels qui ne rédigent que des transmissions ciblées

Contenu

JOUR 1 : Techniques d'écriture : Efficacité et respect du cadre réglementaire

- ⇒ Harmonisation de la forme et singularité du contenu
- ⇒ Le dossier individualisé : cadre juridique, supports, contenus et objectifs
- ⇒ Simplification, clarté et efficacité des écrits
- ⇒ Ecrire pour être lu et compris sans perdre de temps

JOUR 2 : Structurer ses écrits, mesurer leur portée juridique et adapter le contenu

- ⇒ Trames et structuration des écrits dans les systèmes d'information
- ⇒ La rédaction des bilans
- ⇒ Les outils de suivi informatisés : au service des personnes accompagnées et des financeurs
- ⇒ Portée juridique de l'information partagée et modalités de gestion du dossier individualisé
- ⇒ La rédaction des écrits « sensibles »

INTERSESSION : Travaux à réaliser

JOUR 3 : L'écrit au service du résident et comme support à l'évaluation des pratiques d'accompagnement

- ⇒ Retour d'expériences relatif à l'intersession
- ⇒ Le Projet de Vie : Recueillir la parole et les besoins des personnes accueillies
- ⇒ L'utilisation de grilles d'évaluation des compétences psycho-sociales pour adapter le projet de vie à la situation de la personne
- ⇒ Le coeur du projet de vie
- ⇒ La rédaction informatisée du projet de vie
- ⇒ La place des écrits et de l'informatique dans les démarches Qualité

JOUR 4 : Normaliser les systèmes d'informations et les écrits « Loi 2002 » pour les rendre accessibles aux résidents

- ⇒ La méthode « Facile à lire et à comprendre »
- ⇒ Les techniques de traduction des supports issus de la loi de 2002
- ⇒ Adaptation de supports rapportés par les participants
- ⇒ L'implication des personnes accompagnées dans les systèmes d'informations
- ⇒ La participation des résidents dans la gestion des événements indésirables